

PRIMERUS Actions Monde

(Part I - ISIN : FR0013215522)

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Société de gestion : FLORNOY & Associés Gestion

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'OPCVM PRIMERUS Actions Monde a pour objectif de gestion de surperformer son indicateur de référence composite **80% MSCI World NR Euros + 20% EONIA capitalisé**, sur la durée de placement recommandée. L'indice MSCI World NR est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis et l'EONIA tient compte de la capitalisation des intérêts.

Il est classé « Actions internationales ».

Pour parvenir à son objectif de gestion, l'équipe de gestion expose le portefeuille aux marchés des actions internationales selon 3 stratégies :

- Thématiques d'investissement de long terme (eau, vieillissement, sécurité, digital...)
- Allocation géographique par pays ou zone visant à bénéficier des différences de cycles économiques
- Sélection d'OPC d'actions internationales ayant démontré sur le long terme un rendement / risque intéressant selon l'analyse de Flornoy & Associés Gestion selon l'analyse de Flornoy & Associés Gestion. La sélection des gérants est réalisée sur la base de critères de performance, de savoir-faire spécifiques, de rendement/risque, de qualité de l'équipe de gestion, de lisibilité du processus de décision, etc.)

Sur la base de son scénario macro-économique, l'équipe de gestion établit la stratégie au travers d'investissements en direct et/ou en OPCVM ou FIA et/ou par le biais des instruments financiers à terme.

L'équipe de gestion pourra chercher à réduire le risque si besoin en augmentant la part d'actifs monétaires et obligataires dans la limite de 40% de l'actif net

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes en direct ou via des OPC :

- **De 60% à 100% en actions internationales de toutes tailles de capitalisation, de toutes zones géographiques y compris pays émergents, de tous secteurs (cible : de 80% à 100%), dont :**
 - 60% maximum en actions de pays émergents ;
 - 60% maximum en actions de petite capitalisation (dont la capitalisation boursière est supérieure à 500 millions d'euros).

- **De 0% à 40% aux produits monétaires et/ou obligataires (instruments du marché monétaire, instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques y compris de pays émergents, de notation Investment Grade selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation)**
- **De 0% à 100% au risque de change sur des devises hors euro.** Les principales devises auxquelles le fonds peut être exposé sont notamment le dollar américain, le yen, la roupie indienne, le dollar de Hong-Kong.

Le fonds peut être investi en :

- actions ;
- en titres de créance et instruments du marché monétaire,
- Au-delà de 20 % de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger et jusqu'à 30% en FIA de droit français, mentionnés au R.214-25 et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier avec un maximum de 10% sur un même OPC

Il peut également intervenir sur les contrats financiers à terme ferme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré utilisés à titre de couverture des risques d'action ou de change, sans recherche de surexposition globale de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale.

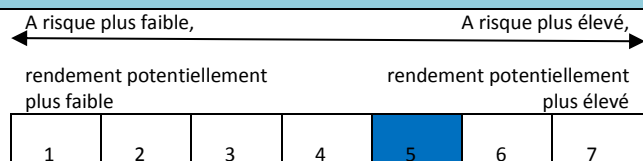
Durée de placement recommandée : Supérieure à 5 ans

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

Conditions de souscription et de rachat : Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque vendredi de Bourse ouvert avant 11h et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour.

La valeur liquidative est calculée chaque vendredi, à l'exception des jours fériés en France, et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Cet OPCVM est classé dans cette catégorie en raison de son exposition importante aux marchés d'actions. L'investissement sur les actions de petite et moyenne capitalisations, les pays émergents, peuvent induire des fluctuations importantes et rapides à la hausse comme à la baisse de la valeur liquidative compte tenu d'une faible liquidité de ces marchés et induire une volatilité de la valeur liquidative importante, donc un profil de risque et de rendement élevé.

SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR :

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité de l'OPCVM et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps

Veillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La catégorie « 5 » de risque ne permet pas de garantir votre capital ; la catégorie « 1 » signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

RISQUES IMPORTANTS NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité : Le fonds investit dans des actifs qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité et en particulier dans des actions de petites et moyennes capitalisations. Ce type d'investissement peut impacter la valorisation du Fonds et les conditions de prix auxquelles le Fonds peut être amené à liquider des positions notamment en cas de rachats importants, voire à rendre impossible leur cession avec, pour conséquence, une possible baisse de la valeur liquidative du Fonds.

FRAIS

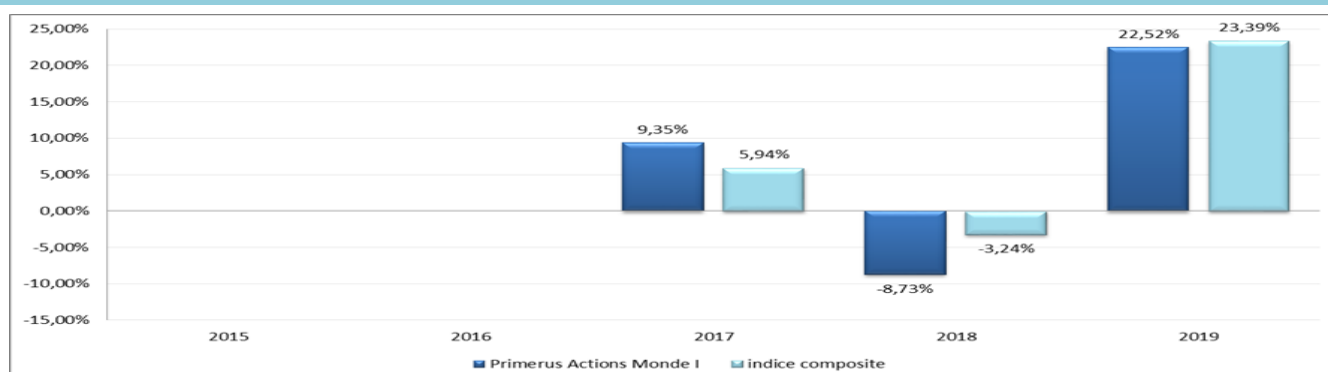
Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
FRAIS D'ENTREE	5% maximum
FRAIS DE SORTIE	néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi sur la valeur de souscription de la part de l'OPCVM au jour d'exécution de l'ordre. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
FRAIS COURANTS (*)	1.76%
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
COMMISSION DE SUR PERFORMANCE	néant

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

(*) L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos au 31/12/2019. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Le calcul des frais courants n'inclut pas les éventuelles commissions de surperformances des fonds détenus. Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais dans le prospectus disponible sur le site internet www.flornoy.com ainsi qu'auprès de Flornoy & Associés Gestion, 40 Rue de l'Est 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.

PERFORMANCES PASSES



AVERTISSEMENT : Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La performance est calculée coupons et dividendes réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Celle de l'indicateur de référence composite 80% MSCI World NR Euros + 20% EONIA capitalisé est calculée dividendes réinvestis pour l'indice MSCI World NR Euro et en tenant compte de la capitalisation des intérêts pour l'EONIA.

DATE DE CREATION DE L'OPCVM : 16/12/2016

DEVISE DE LIBELLE : Euro

INFORMATIONS PRATIQUES

NOM DU DEPOSITAIRE : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR L'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

FLORNOY & Associés Gestion, 9 avenue de l'opéra, 75001 PARIS

ADRESSE WEB : Ces documents sont également sur www.flornoy.com

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES NOTAMMENT LA VALEUR LIQUIDATIVE : Auprès de la société de gestion.

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR LES AUTRES CATEGORIES DE PARTS : Auprès de la société de gestion

REGIME FISCAL :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

L'OPCVM n'est pas assujéti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour le porteur. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM. Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal

La responsabilité de FLORNOY & Associés Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM

Politique de rémunération actualisée : Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Flornoy & Associés Gestion : <http://www.flornoy.com/reglementation.php>. Un exemplaire sur papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Flornoy & Associés Gestion est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31/01/2020.